

Module de formation en direction des personnels exerçant dans les services médico-sociaux, socio-éducatifs, sanitaires, et dans les structures d'aide à la personne auprès de publics nécessitant un accompagnement adapté à leurs restrictions d'autonomie.

Introduction au projet

Les institutions du social et du médico-social organisent la prise en charge, l'accompagnement et l'éducation des publics accueillis selon la mission qui leur est confiée et dans le cadre d'une palette de compétences portées par les professionnels qui composent l'équipe.

Certains de ces professionnels, impliqués et engagés dans leur exercice professionnel, souhaitent se qualifier à travers un cursus de niveau 3 leur donnant accès à un meilleur statut professionnel ainsi qu'à un plan de carrière dans une progressivité choisie.

Ces professionnels, impliqués et dynamiques dans la mise en œuvre de la mission d'accueil, sont reconnus dans leurs compétences et pour ceux qui ne sont pas encore diplômés, les employeurs entendent développer une politique de qualification ouvrant ainsi à l'enrichissement des connaissances et des compétences et à des perspectives professionnelles gratifiantes.

Toutefois, entrer en formation nécessite une anticipation dans la démarche professionnelle et dans la mobilisation personnelle.

Le projet envisagé relève donc d'une démarche de soutien et de préparation aux épreuves d'entrée en formation au Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES).

Pré requis – participants

Les professionnels en fonction d'accueillants, d'agents hôteliers, d'accompagnants, etc... exerçant auprès des personnes accueillies dans leur structure professionnelle.

Objectifs

Forts de leur expérience et de leur savoir-faire, les professionnels, non diplômés, évaluent la nécessité d'entrer dans un cursus certifiant pour y acquérir les éléments leur permettant d'enrichir, de compléter et d'unifier leurs connaissances et par cette voie, de professionnaliser leur statut de manière pérenne. Il leur est donc proposé de préciser leur projet par l'étape de positionnement que permet ce module, et, pour ce faire :

- De prendre clairement connaissance des contenus de la formation visée
- D'identifier les prérequis exigés pour une admission en formation
- De se familiariser avec les étapes d'un examen d'entrée
- De mobiliser leurs connaissances et compétences pour préparer ces étapes

- De savoir, pour chacun.ne, présenter son parcours, sa motivation et ses compétences pour entrer en formation DEAES

Modalités pédagogiques

A partir d'une présentation de son parcours, chaque participant.e sera invité.e à évaluer ses besoins en termes d'expression orale et d'expression écrite.

Un travail en sous-groupes permettra d'appréhender et de partager les situations de construction d'outils favorisant l'expression tant en face à face qu'en groupe.

Des exercices et une méthodologie à l'écriture professionnelle (description des activités, réflexion sur la posture professionnelle, comptes rendus d'actions professionnelles...) seront proposés en individuel et en collectif.

Ce module étant organisé en amont du calendrier des épreuves d'entrée en formation DEAES, les participant.e.s pourront poser leur candidature dès la fin du module.

Calendrier	Programme de formation	
	Matin	Après-midi
Journée 1 20 septembre 2021	-Présentation du dispositif et tour de table -Repérage des compétences-clefs à partir du partage d'expériences	-Mises en situations, exercices réflexifs : identifier ses compétences phares... -Présentation du référentiel formation du DEAES et mise en lien avec les expériences individuelles
Travail intermédiaire : décrire à l'écrit une situation professionnelle concrète en lien avec l'un des éléments du référentiel, à partir de la méthodologie proposée en journée 1		
Journée 2 1 ^{er} octobre 2021	-Travail d'optimisation des compétences d'écriture professionnelle : formalisation des savoirs expérientiels. -Présentation en sous-groupes des situations	-Présentation en sous-groupes des situations décrites : travail sur l'oral et l'écrit (suite) -Commentaires partagés entre formatrice et participants : repérer ce qui est bien présenté, ce qui manque, et comment bien

	décrites : travail sur l'oral et l'écrit	présenter une situation professionnelle (méthodologie)
Travail intermédiaire : préparer la présentation orale et écrite de son parcours et du souhait de formation (lettre de motivation) à partir de la trame proposée		
Journée 3 6 octobre 2021	-se préparer à l'épreuve écrite de l'examen d'entrée. -Exercices d'écriture et de lecture partagées. Echanges et méthodologie.	-Entraînement à se présenter à un examen d'entrée oral : mises en situation.

Un temps d'élaboration est mené par le/la formateur/trice à partir des travaux de présentation individuelle (1 heure par candidat) des futurs candidats de manière à leur permettre d'ajuster et d'améliorer leur présentation en vue des épreuves d'admissibilité (écrite) et d'admission (orale).

Evaluation

Un questionnaire anonyme d'évaluation sera distribué à chaque participant.e.

Un bilan collectif sera mené en fin de module.

Une attestation de présence sera délivrée aux participants et à la direction en fin de module.

Une évaluation des savoirs méthodologiques acquis au cours du module (QCM) sera mise en place.

Intervenants

Formateurs-trices /responsables de projet de l'EFPP et de Césap Formation.

Lieu et calendrier

Dans les locaux de l'EFPP ou de Césap Formation

Coût de la formation :

800€* par participant

* Tarif unique applicable au 1er janv..2018 – non assujetti à la TVA -Art.261.4.4a du CGI